



Interprovincial Cooperative Limited

AG-SURF II

FICHE SIGNALÉTIQUE

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Ag-Surf II
Utilisation du Produit: Adjuvant
N° De Code du Produit: 30071

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.
945 Marion St.
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7 www.ipco.ca

Entree en Vigueur: le 01 janvier 2012

Ce Produit est Reglemente en Vertu de la loi sur les Produits Antiparasitaires

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets de la Surexposition:

Voie d'exposition: Peut provoquer la nausée et les vomissements.
Inhalation: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.
Contact avec les yeux: Le liquide est un irritant sévère et peut provoquer des dommages à la cornée et la conjonctivite. La vapeur est irritante; peut provoquer des dommages à la cornée et la photophobie (sensibilisation à la lumière)
Contact avec la peau: Provoque l'irritation.
Ingestion: Peut provoquer la nausée et des vomissements

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-31	89.24 – 94.76
Alcool d'Isobutyl	78-83-1	5.24 – 10.76

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer à l'air frais. Si la respiration a cessé, appliquer la respiration artificielle. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.
Ingestion: Si la personne est consciente, administrer 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer le produit. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente ou en convulsions. NE PAS PROVOQUER le vomissement. OBTENIR L'AIDE D'UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT..
Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 30 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.
Yeux: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 30 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.
Soins Médicaux
D'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461
Date d'entrée en vigueur:
MSDS # 010

PCP# 30071

le 01 janvier 2012
Page 1 of 5

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques D'incendie ou D'explosion:	Le produit brûlera s'il y a incendie. Les vapeurs peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et un retour de flammes est possible sur le parcours des vapeurs.
Moyens D'extinction:	CO ₂ , eau pulvérisée, mousse
Risques de Produits Combustibles:	Aucun
Produits Dangereux de Combustion:	Les oxydes de carbone et les produits de combustion incomplète.
Moyens D'extinction Spéciaux:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA et des vêtements de protection.

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Exposure Limits:**

Alcool d'Isobutyl	
DL50-Orale:	> 2830 mg/kg Rat
DL50-Cutane:	> 2000 mg/kg Rat
CL50:	> 24 mg/l 4 hr Rat
T.L.V. (ACGIH):	100 ppm
Alcools, C9-11, éthoxylés	
LD50-Orale:	> 2000 mg/kg Rat
LD50-Cutane:	> 2000 mg/kg Rabbit
LC50:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
Contrôles	
D'ingénierie:	Ventilation locale est requise.
Appareil Oculaire:	Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.
Appareil Respiratoire:	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf que lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA contre les brumes est recommandé.
Protection de la Peau (Bras et mains):	Des gants de CPV ou de caoutchouc.
Protection de la Peau (Pieds):	Des bottes de caoutchouc.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
 Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461
 Date d'entrée en vigueur:
 MSDS # 010

PCP# 30071

le 01 janvier 2012
 Page 2 de 5

Protection de la Peau (Corps):	Une combinaison de travail.
Autres Protections Personnelles:	Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Liquide
Apparence et Odeur:	Liquide claire, odeur sucrée
Poids Spécifique: (@ 20 °C)	0,9706
Densité de Vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité Aqueuse:	Soluble
Solubilité dans L'eau:	Pas disponible
Point de Congélation:	Pas disponible
Volatilité en % par Volume:	Pas disponible
Point D'ébullition:	Pas disponible
Seuil de L'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de Répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de Vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux D'évaporation:	Pas disponible
pH: (1% wt/wt) :	6,7
Viscosité:	Pas disponible
Point D'éclair et Méthode de Détermination:(°C)	>46,7°C (Tag coupelle fermée)
Limite D'inflammabilité (% en Air):	Inférieure: 0.096 estimé Supérieure: 0.872 estimé
Température D'Auto-Ignition:(°C)	Sans objet

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter:	Oxydants forts et agents réducteurs
Produits de Décomposition Dangereux:	Les oxydes de carbone.
Polymérisation ou Condensation Dangereuse:	Ne se produit pas
Conditions à Éviter:	Chaleur, flammes nues, étincelles et électricité statique

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée:	Acute Cutanée LD50 (Rat) is >5000 mg/kg.
Ingestion:	Acute orale LD50 (rat) is 2000 mg/kg
Inhalation:	CL50: Pas disponible
Effets de L'exposition Chronique:	L'exposition prolongée peut porter atteinte au foie, les reins, les intestins et des effets sur les muscles. Autres signes et symptômes d'une exposition prolongée sont des vomissements, des nausées, des crampes abdominales et des diarrhées.
Effets Chroniques / Cancérogénicité:	Pas disponible
Toxicité sur La Reproduction:	Pas disponible
Tératogénicité:	Pas disponible
Mutagénicité:	Pas disponible

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Données sur le Alcohol Ethoxylates:**

96-Hour CL50 (mg/L):	> 8 (poissons)
48-Hour EC50 (mg/L):	> 5.4 (Daphnées)
96-Hour EC50 (mg/L):	> 2.9 (Algues)
7 Jour LOEC (mg/l):	> 2 (Aquatique)

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Appellation Réglementaire:	Lorsque plus de 450 litres; LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isobutanol). Lorsque moins que 450 litres, le produit n'est pas réglementé.
Classification:	3
Numéro ONU:	UN1993
Groupe D'emballage:	III

15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro D'enregistrement Loi Sur Les Produits Antiparasitaires:	30071
Pour de Plus Amples Renseignements, Composer:	204-233-3461
Etat de la fs:	
Remplace la fs:	
Datee du:	September 01, 2009

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut:

B3, D2B

Avis:

Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.